



Communiqué

Premières observations sur les projets de programmes

L'APPEP a pris connaissance du projet provisoire de programme présenté le 20 mars 2019 par le groupe d'élaboration des projets de programmes copiloté par Frank Burbage et Pierre Guenancia.

L'APPEP constate avec satisfaction que le projet est un programme de notions et que soit réaffirmée la responsabilité intellectuelle du professeur, auteur de son cours. Ce sont les conditions nécessaires d'un programme sans orientation doctrinale, qui garantit qu'un travail authentiquement philosophique puisse être mené avec les élèves.

Elle salue la clarification annoncée de la structure du programme. Ainsi les « domaines » qui succèdent aux « champs » ne sont plus eux-mêmes des notions. Ils définissent une priorité pour l'étude des notions, mais délimitent plus strictement les sujets d'examen. C'est une autre demande de l'APPEP qui est satisfaite.

Le programme de la filière générale

L'APPEP juge satisfaisante également la réduction du nombre de notions, qui passent de 24 en ES (4 h) à 16. La demande massive des collègues exprimées lors de toutes les enquêtes menées ces dernières années par l'APPEP a été entendue.

Toutefois, elle déplore la disparition de notions relevant du sujet et de la relation intersubjective. Les concepteurs de ce projet ont-ils voulu éviter d'empiéter sur le programme d'HLP, lequel prévoit en Terminale l'étude du thème « La recherche de soi » ? Mais c'est oublier que le cours de philosophie de Terminale s'adresse à tous les élèves, si bien que l'immense majorité des bacheliers de la filière générale, qui auront étudié la philosophie pendant un an, n'auront jamais directement rencontré les notions liées à la subjectivité. C'est une amputation considérable du champ de la réflexion philosophique et un des effets désastreux pour l'enseignement de la philosophie du système des spécialités autour desquels s'organisera le lycée de demain.

L'APPEP regrette l'importance excessive donnée à la métaphysique. Il est sans doute souhaitable que le nouveau programme fasse droit à des notions métaphysiques, qui n'avaient pas trouvé leur place dans le programme de 2003. Mais lui consacrer un domaine entier, et réduire, par exemple, les sujets du baccalauréat sur le désir à l'aspect métaphysique de cette notion lui semble un parti-pris contestable.

Enfin, l'APPEP s'interroge sur l'introduction de « L'idée de Dieu » et regrette la disparition de la notion de travail.

Le programme de la filière technologique

L'APPEP regrette que le projet de programme, qui comprend toujours 9 notions soit si lourd. Ce nombre est excessif aujourd'hui, il le sera plus encore demain puisque les dédoublements tendent à disparaître et seront de plus en plus difficiles à conserver là où ils sont encore maintenus, les heures qui leur sont dévolues étant utilisées pour financer certaines spécialités. Or, ils ne sont pas un luxe, mais la condition même d'un véritable enseignement de la philosophie.

Consultation des professeurs de philosophie

L'APPEP dénonce une nouvelle fois un calendrier précipité. Les projets de programmes devaient initialement être remis au CSP en septembre. Le ministère a décidé d'avancer cette date au 6 mai. Malgré ses demandes répétées, l'APPEP n'a pu être reçue par le GEPP. Il ne reste donc que quelques semaines pour solliciter l'avis de la profession.

Certes, la DGESCO a prévu d'organiser une consultation en juin, soit quelques semaines seulement avant la publication des programmes définitifs au B.O. Cette précipitation ne laissera pas au GEPP la possibilité de reprendre son travail. L'expérience de la consultation organisée à l'automne dernier sur les programmes de Première, qui n'a pas été publiée et dont nous ne savons pas même si elle a été complètement dépouillée, ne nous laisse aucune illusion sur le leurre que constitue cette consultation.

L'APPEP a donc décidé d'organiser elle-même une consultation en ligne de tous les professeurs de philosophie. Elle les appelle à y participer massivement : <http://www.appep.net/questionnairebac/index.php/591793>. Les résultats en seront publiés début mai.

Cette consultation est ouverte jusqu'au 28 avril. Après un dépouillement minutieux des réponses recueillies, les résultats seront publiés début mai. L'APPEP demandera au Conseil supérieur des programmes d'en tenir le plus grand compte.

Paris, le 1^{er} avril 2019